

A quelques semaines des élections LA MUNICIPALITÉ REND COMPTE DE SON MANDAT

LE TOURISME SEYNOIS : UNE RÉALITÉ

Le 14 mars 1965 la population seynoise nous a confié un nouveau mandat municipal (le 5^{me} après ceux de 1947, 1950, 1953, 1959).

Le recensement partiel d'octobre 1965, effectué avec l'accord du ministère de l'Intérieur, sous le contrôle de l'Institut National de la Statistique a donné à La Seyne une population municipale de 40.077 habitants.

Février 1971 : nous allons atteindre le cap des 50.000 habitants.

C'est vrai, de vieux quartiers sont méconnaissables, du Rouquier à Monneiret, de Tortel à la Colle d'Artaud.

C'est vrai des quartiers sont nés de la Rouve à Tamaris, de Mar-Vivo aux Plaines, de l'Oïde

au Messidor en passant par Vignelongue.

C'est vrai, des quartiers naissent encore..

L'extension de notre cité se poursuit sans cesse.

Devant cette expansion il faut, autant que faire se peut, « organiser ce désordre » qui semble inéluctable et le rendre moins dommageable et surtout moins agressif aux regards curieux mais vulnérables des hommes qui passent. Car, l'enrichissement de la cité, et donc les chances de mieux être de ses habitants, dépend également de son Tourisme et celui-ci de l'attrait et de la distinction de notre ville.

Le résultat le plus bénéfique des années 1965 à 1971 a été de

« décanter » les éléments diffus et incertain du destin touristique de La Seyne-sur-Mer et de les faire apparaître sous un jour à la fois clair et impérieux.

L'action en faveur du Tourisme, en effet, n'échappe pas à la nécessité première de connaître la route à suivre. Il va de soi avec le plus vif intérêt que nous avons pris acte des enseignements de ces dernières années.

Celles-ci ont vu s'affirmer 2 faits particulièrement importants :

— La réalisation de l'ensemble immobilier des « Marines des Sabiettes ».

— Travaux et aménagements collectifs du Domaine de Tamaris.

Ces deux faits constituent des

instances nouvelles pour le Tourisme de La Seyne.

Une constatation s'impose également : le Tourisme Moderne évolue rapidement. Les vacances ne sont plus le privilège de quelques milliers d'oisifs ou de malades qui se fixaient pendant 2 mois dans certaines plages ou stations mondaines, mais le fait de millions de travailleurs utilisant au maximum la mécanisation pour « voir le plus possible de pays ». Le tourisme de passage se substitue au « Tourisme de séjour ».

Si l'équipement de notre région n'a pas pu suivre assez rapidement cette évolution pour en bénéficier à plein, en attendant, à La Seyne-sur-Mer, l'hôtellerie de plein air facilite cette mutation : le camping n'est plus une activité sportive, c'est une solution de vacances choisie ces dernières années par plusieurs millions de personnes. Les adeptes de cette formule ont trouvé à La Seyne plusieurs terrains aménagés désormais classés en catégorie ayant droit à 2, 3 ou 4 étoiles.

Le camping demeure toujours l'un des meilleurs instruments de fixation ou d'appel des touristes ; la saison 1970 en fait la démonstration :

Les 12 terrains de camping de notre commune ont reçu près de 10.000 personnes, 1500 enfants représentant environ 100.000 nuitées.

Le pourcentage moyen d'étrangers est de l'ordre de 5 pour 100.

Ce tourisme social connaît dans notre ville une grande ampleur.

Le tourisme seynois devient une réalité qui se crée chaque jour.

Il importe de se rendre compte de son importance et surtout de faire un effort d'imagination pour en prévoir les conséquences sur l'avenir de La Seyne.

C. DUTTO.
Conseiller Municipal,
Délégué au Tourisme.

